

Inserm.fr – Charte éditoriale, juin 2022

Le site web inserm.fr présente et valorise l’Inserm, ses acteurs et ses activités, à destination de tous les citoyens. Il s’adresse donc en premier lieu au grand public. Dans cet objectif, le site diffuse des informations institutionnelles et scientifiques, rédigées dans un langage simple et agréable à lire, dans le respect des règles de l’écriture journalistique et de l’écriture web, ainsi que des règles d’accessibilité (RGAA).

Tous les contenus diffusés sur inserm.fr sont liés à l’Institut et aux activités qui y sont conduites. Ils doivent être utiles, et répondre à la fois aux besoins de communication de l’Institut ET aux attentes du public ciblé.

Table des matières

A - Les rubriques et leurs contenus.....	2
A.1 - Connaître l’Inserm.....	2
A.2 - La recherche à l’Inserm.....	2
A.2.1 – Activités conduites à l’Inserm.....	2
A.2.2 – Les reportages.....	3
A.2.3 – Les portraits.....	3
A.3 – Information en santé.....	3
A.3.1 – Dossiers d’information thématique web.....	3
A.3.2 – C’est quoi ?.....	3
A.3.3 – Magazine de l’Inserm.....	4
A.3.4 – Coéditions.....	4
A.3.5 – Expositions et ressources pédagogiques.....	4
A.3.6 – Expertises collectives.....	4
A.3.7 – Rapports thématiques.....	4
A.3.8 – Revue médecine/sciences.....	4
A.4 – Actualités et événements.....	4
A.4.1 – Actu Institut.....	5
A.4.2 – Actu Science.....	5
A.4.3 – Actu Événement.....	5
A.5 – Les espaces régionaux.....	6
B - Les règles générales de composition et d’écriture des pages.....	7
B.1 - Composition des pages.....	7
• Un titre.....	7
• Un chapô.....	7
• Un corps texte.....	7

• Une image de mise en avant (IMA).....	7
• Une « zone de rebond » (facultatif).....	8
B.2 – Écriture des pages.....	8
B.3 – Médias.....	9
B.3.1 – Images.....	9
B.3.2 – Documents.....	10

A - Les rubriques et leurs contenus

Le site comporte quatre grandes rubriques (Connaître l’Inserm, La recherche à l’Inserm, Informations en santé, Actualités et événements) ainsi que des espaces régionaux associés à chacune des délégations régionales de l’Institut.

A.1 - Connaître l’Inserm

Cette rubrique rassemble les informations institutionnelles relatives à l’Inserm : fonctionnement et organisation, partenariats de recherche, structures de recherche, chiffres clés, documents stratégiques...

Comme l’ensemble des pages du site, les pages de cette rubrique doivent donner un accès facile et rapide aux informations utiles qu’elles présentent. Elles sont rédigées dans un langage compréhensible par tous, facile à lire, sans jargon institutionnel et/ou administratif et en évitant les acronymes. Ces pages sont préparées par des journalistes ou des rédacteurs web, en collaboration avec les départements ou structures émettrices des informations à diffuser. Ces sources valident les textes sur le fond, mais la responsabilité de l’édition finale (la « forme ») est du ressort du rédacteur et du service Publications multimédia.

NB : Les pages d’accueil des espaces régionaux entrent dans la même typologie que les pages Connaître l’Inserm : elles respectent la même ligne éditoriale.

A.2 - La recherche à l’Inserm

Cette rubrique a été conçue pour permettre aux citoyens de se représenter concrètement la nature du travail conduit à l’Inserm, avec une description des différentes activités qui y sont menées, ainsi que des portraits et des reportages qui donnent à voir ce qu’il se passe dans les laboratoires de l’Institut.

A.2.1 – Activités conduites à l’Inserm

Plusieurs sous-rubriques présentent les activités conduites à l’Inserm, de la recherche fondamentale à la valorisation des découvertes, en passant par la science ouverte, l’expérimentation animale, le cadre éthique et la déontologie.

Ces pages sont préparées par des journalistes ou des rédacteurs web, en collaboration avec des acteurs de l’Institut spécialistes du sujet abordé. Ces personnes ressources valident les textes sur le fond, mais la responsabilité de l’édition finale (la « forme » : compréhensible par tous, facile à lire, sans jargon technique, institutionnel et/ou administratif et en évitant les acronymes) est du ressort du rédacteur et du service Publications multimédia.

A.2.2 – Les reportages

Les reportages présentent, en texte et en photos, des activités originales (et visuelles !) conduites dans des structures de recherche de l’Inserm.

Ils sont réalisés par des tandems journaliste/photographe professionnels et rédigés dans style narratif, avec un langage compréhensible par tous, facile à lire, sans jargon technique, institutionnel et/ou administratif et en évitant les acronymes. Actuellement, il s’agit uniquement de reportages initialement conçus pour le magazine de l’Inserm puis adaptés au web.

A.2.3 – Les portraits

Les portraits de chercheuses et de chercheurs sont organisés en collections : Prix Inserm, Lauréats ERC, Lauréats Atip-Avenir et Têtes Chercheuses (portraits issus du magazine de l’Inserm). La création d’autres collections peut être envisagées, sous réserve d’une étude préalable de leur utilité, faisabilité et pérennité.

Les portraits décrivent le parcours de chercheurs, jusqu’à « l’événement » qui constitue le thème central de l’article, le plus souvent un projet de recherche primé ou sélectionné par un jury. L’accent est mis sur le projet de recherche en question : sa genèse, son objectif, ses étapes, son avancement... L’objectif est donc de présenter un projet de recherche en humanisant la démarche scientifique qui est à son origine, et en mettant en valeur le travail et le parcours d’un chercheur.

Le nom du chercheur et le thème de ces travaux apparaissent dans le titre de l’article, qui est toujours illustré par une photo du chercheur.

Les portraits sont rédigés par un journaliste ou un rédacteur web à l’issue d’une interview du chercheur. Ce dernier valide le texte sur le fond, mais la responsabilité de l’édition finale (la « forme » : narrative, compréhensible par tous, facile à lire, sans jargon technique, institutionnel et/ou administratif et en évitant les acronymes) est du ressort du rédacteur et du service Publications multimédia.

A.3 – Information en santé

Cette rubrique regroupe les contenus d’information sur la santé et les sciences biomédicales produits par l’Inserm, à destination du grand public :

A.3.1 – Dossiers d’information thématique web

Ces dossiers font le point sur un sujet biomédical et sur les recherches en cours qui s’y rapportent. Les sujets abordés font obligatoirement l’objet de recherche dans des laboratoires Inserm.

Les dossiers comportent tous une introduction assortie de 3 vignettes qui présentent des informations clés. Sauf exception, ils sont composés de deux grandes sous-parties : Comprendre (la thématique) et Les enjeux de la recherche. Des ressources complémentaires disponibles en ligne et adaptées au grand public sont rassemblées à la fin du dossier : d’une part les ressources Inserm (Nos contenus sur le même sujet) et d’autre part des ressources externes fiables et validées (Pour aller plus loin).

Les dossiers sont préparés par un journaliste scientifique, en collaboration avec des experts Inserm. Ces derniers valident le texte sur le fond, mais la responsabilité de l’édition finale (la « forme » : les textes doivent être compréhensible par tous, pédagogique, facile à lire, sans jargon technique/scientifique et en évitant les acronymes) est du ressort du rédacteur et du service Publications multimédia.

A.3.2 – C’est quoi ?

Ce format court, rédigé sur un ton léger, vise à expliquer simplement un terme ou une notion scientifique ou médicale. Ces articles donnent suffisamment d’information pour se suffire à eux

même, mais ils renvoient toujours sur d'autres contenus Inserm, avec davantage d'information. Les sujets abordés font obligatoirement l'objet de recherche dans des laboratoires Inserm.

Ils sont rédigés par le service Publications multimédia, à partir de sources documentaires (publications scientifiques, rapports...), dans un langage compréhensible par tous, pédagogique, facile à lire, sans jargon technique/scientifique et en évitant les acronymes.

A.3.3 – Magazine de l’Inserm

Pages de présentation des numéros successifs du Magazine de l’Inserm. Elles présentent le sujet du dossier Grand angle et donnent accès à la version numérique du magazine. Elles comportent en outre la couverture et le sommaire complet du numéro, avec des liens vers les articles repris sur inserm.fr.

A.3.4 – Coéditions

Pages de présentation des ouvrages coédités par l’Inserm. Elles présentent le sujet de l’ouvrage et ses auteurs. Elles comportent une image de la couverture de l’ouvrage, ainsi qu’un encadré avec son format et son nombre de pages (éventuellement), son prix et un lien vers le site marchand de l’éditeur.

A.3.5 – Expositions et ressources pédagogiques

Pages de présentation des expositions et dispositifs de culture scientifique (jeux et matériels d’animation) produits par l’Inserm et disponibles sur site, en ligne ou en prêt. Elles présentent la ressource, son thème, son format et ses intérêts pédagogiques. Elles comportent une ou plusieurs images ainsi qu’un encadré avec les informations pratiques pour accéder à la ressource ou l’emprunter.

NB : Les vidéos pédagogiques disponibles sur YouTube, tout comme les dossiers d’information ou les C’est quoi, ne sont pas présentés dans cette rubrique.

A.3.6 – Expertises collectives

Pages de présentation des Expertises collectives de l’Inserm, préparées par le service Publications multimédia, en collaboration avec le service Expertises Collectives

A.3.7 – Rapports thématiques

Pages de présentation des rapports thématiques produits (ou coproduits) par des chercheurs ou des équipes Inserm, préparées par le service Publications multimédia en collaboration avec les auteurs du rapport.

A.3.8 – Revue médecine/sciences

Page de présentation de la revue médecine/sciences, donnant accès aux numéros successifs en ligne sur medecinesciences.org.

A.4 – Actualités et événements

Les Actualités sont des pages qui annoncent une information inédite, récente et utile, toujours liées aux activités de l’Inserm.

Il existe trois catégories d’actualités sur inserm.fr : Institut, Science, Événement.

NB : La catégorie « Actu Pro » existe encore sur inserm.fr (car elle contient des articles qui ne peuvent être supprimés), mais elle ne doit plus être utilisée. Désormais, les actualités destinées aux professionnels de la recherche sont mises en ligne sur pro.inserm.fr.

A.4.1 – Actu Institut

Ces actualités se rapportent à la vie de l'Institut : lancement ou point d'étape d'un programme de recherche, Prix Inserm, annonce d'axes stratégiques...

Elles sont rédigées par un journaliste (ou un rédacteur web) après un entretien avec une ou plusieurs personnes impliquées dans le sujet relaté. Le langage utilisé doit être simple et facile à lire, donc le moins institutionnel possible (sans jargon institutionnel et/ou administratif et en évitant les acronymes). Les « sources » valident le texte sur le fond, mais la responsabilité de l'édition finale (la « forme ») est du ressort du rédacteur et du service Publications multimédia.

NB : Une grande partie des informations institutionnelles sont diffusées sous la forme de communiqués de presse. Dans ce cas, sauf exception, elles ne sont pas traitées dans cette rubrique. Si elles doivent malgré tout l'être (suite à une demande explicite de la direction de la communication), il ne s'agira pas d'une reprise du communiqué, mais d'un article abordant le sujet sous un autre angle.

A.4.2 – Actu Science

Ces actualités mettent en lumière des résultats récents de recherches conduites dans une structure Inserm et/ou par des chercheurs Inserm. Ces résultats doivent avoir été publiés dans une revue scientifique pourvue d'un comité de relecture. Un accès à la publication originale doit toujours être donné (ou au moins à son abstract si la publication est payante).

Ces actualités sont préparées en collaboration avec les auteurs des travaux décrits. Elles sont rédigées par un journaliste scientifique (jamais par les chercheurs eux-mêmes), dans un langage le plus simple possible, compréhensible par tous, pédagogique, facile à lire, sans jargon technique/scientifique et en évitant les acronymes. L'objectif des travaux, la démarche mise en œuvre et les résultats obtenus doivent être clairement expliqués. Les chercheurs valident le texte sur le fond, mais la responsabilité de l'édition finale (la « forme ») est du ressort du rédacteur et du service Publications multimédia.

NB : Les tutelles/partenaires/financeurs impliqués dans les travaux décrits sont cités, mais ces informations ne doivent pas gêner la lecture de l'article. Il est recommandé de placer ces informations en bas de page.

A.4.3 – Actu Événement

Les actus Événement annoncent des événements à venir et auquel le grand public peut participer (sur site ou en ligne). Les événements passés, ceux auxquels on ne peut assister que sur invitation et ceux réservés à un public professionnel ou scolaire ne sont pas annoncés.

Tous les événements annoncés sur inserm.fr doivent entrer dans une des catégories suivantes :

- événements organisés par l'Inserm
- événements dont l'Inserm est partenaire (l'Inserm est clairement présent dans la liste des organisateurs ou des sponsors)
- événements dans lesquels des membres d'une structure Inserm interviennent : cette intervention doit être centrale (ex : la présentation d'un poster en marge d'une manifestation n'est pas considérée comme une participation centrale) et l'appartenance à l'Inserm de l'intervenant doit être clairement inscrite dans le programme officiel de l'événement

Nous n'annonçons pas les événements de nos partenaires si l'Inserm n'est pas également impliqué.

Les actualités Événement comportent toutes :

- les dates, les horaires et le lieu précis de l'événement (ou l'url pour les événements en ligne)

- la description de l'événement et son programme (en particulier celui des interventions Inserm), en précisant le public ciblé lorsque c'est nécessaire (ex : événements qui sont appropriés aux enfants)
- les noms, unités et spécialités des chercheurs qui y participent, avec un lien vers le site de leur labo
- les modalités de participation : libre ou sur inscription (dans ce cas donner les infos qui permettent de s'inscrire), gratuite ou payante (dans ce cas indiquer le prix)
- le lien vers le site de l'événement (lorsqu'il existe) et/ou un contact pour les internautes qui auraient besoin d'informations complémentaires

Les actualités Événement doivent être publiées suffisamment en amont de la date de l'évènement dont elles font la promotion (au moins une semaine avant l'évènement), mais pas avant que les informations présentées soient complètes et définitives. Les mises à jour doivent être évitées dans la mesure où les internautes ne reviendront pas sur le site pour vérifier si les informations qu'ils ont lues ont changé.

Les actualités Événements (comme tous les contenus d'inserm.fr) doivent être inédites : il ne doit pas s'agir d'un copier-coller d'un texte déjà présent ailleurs sur le web (notamment sur le site officiel de l'événement ou celui d'un partenaire). La détection de contenus dupliqués par les moteurs de recherche génère un impact négatif sur le trafic et le référencement du site.

A.5 – Les espaces régionaux

Ces espaces présentent les délégations régionales, selon la même ligne éditoriale que celle décrite pour la rubrique Connaître l'Inserm. Ils sont composés d'une page principale sur laquelle on trouve :

- Une présentation synthétique de l'activité de l'Inserm dans la région concernée.
- Une vidéo de présentation de la délégation régionale.
- Les coordonnées de la délégation régionale (adresse postale, téléphone, mail générique) et des liens vers ses comptes sur les réseaux sociaux.
- Une présentation du délégué régional.
- Les actualités de l'Inserm dans la région : les trois actualités (ou portraits/reportages) les plus récentes mises en ligne sur inserm.fr qui portent l'étiquette de la région sont automatiquement remontées. Un bouton donne accès à l'ensemble des pages (actus, portraits, reportages) du site qui portent l'étiquette de la région, classées de la plus récente à la plus ancienne.
- La présentation de l'ensemble des partenariats de recherche mis en place par l'Inserm dans la région.
- Le cas échéant, la présentation des activités conduites dans la région, en partenariat avec les associations de patients.

B - Les règles générales de composition et d'écriture des pages

B.1 - Composition des pages

Toutes les pages du site doivent obligatoirement comporter :

- **Un titre**

Il doit être **court (< 100 signes espaces compris) et explicite** : il doit permettre de savoir ce qu'on va trouver dans la page. Par exemple, « Publication de l'unité XXX dans *Science* » n'est pas un titre explicite : dans ce cas titrer sur le résultat de la publication (« Maladie XXX : découverte d'une piste thérapeutique »).

Un titre attrayant, par exemple avec un jeu de mots, peut être avantageux, mais il doit rester informatif sur le contenu de la page et ne pas risquer de générer une mauvaise interprétation des informations délivrées dans la page. Il ne doit pas non plus entraîner de déception chez les internautes qui cliquent dessus.

Attention, **un titre ne peut être utilisé qu'une seule fois sur le site** : ne pas hésiter à titrer précisément, par exemple « Fête de la science 2022 : le programme Inserm dans [ma DR] ».

- **Un chapô**

Il s'agit d'**un élément textuel à part entière** (ce n'est pas le premier paragraphe du texte qui compose le corps de la page) qui apporte un premier niveau d'information et donne envie de lire la suite. Sa longueur **ne dépasse pas 300 signes espaces compris**.

Par défaut, ce chapô sert d'extrait de page, notamment dans les résultats de recherche (sur inserm.fr, mais aussi sur Google ou les autres moteurs de recherche) ou dans les remontées automatiques de la page lorsqu'elle est citée sur les réseaux sociaux : en tenir compte lors de son écriture (notamment dans le choix des mots clés utilisés).

- **Un corps texte**

Il est organisé **en plusieurs paragraphes courts (< 5 ou 6 lignes)**, avec éventuellement :

- des intertitres séparés d'au moins deux ou trois paragraphes (mais pas avant le premier paragraphe)
- des médias - photos, infographies, vidéos ou documents - uniquement dans la mesure où ils sont informatifs (pas d'illustrations « décoratives » qui alourdissent inutilement les pages, ce qui a pour conséquence de ralentir leur chargement). Les médias qui délivrent une information doivent absolument être légendés et crédités (ce dernier point est une obligation légale). Un ensemble de règles décrites plus loin (cf. B.3.1) doivent être respectées concernant l'utilisation de médias sur le site (taille, nommage, balise ALT...).

- **Une image de mise en avant (IMA)**

Chaque page est obligatoirement associée à une image dite de « mise en avant » qui n'y est pas nécessairement visible dans la page elle-même (en particulier lorsqu'elle est purement décorative), mais qui apparaît lorsque que cette page est remontée ailleurs sur le site (page d'accueil principale, page d'un espace régional, résultats du moteur de recherche du site...), sur des moteurs de recherche externes (Google Actu) ou sur les réseaux sociaux. Cette image doit répondre à des critères précis détaillés au point B.3.1.1.

- **Une « zone de rebond » (facultatif)**

Elle correspond à la mise en avant d'autres pages d'inserm.fr qui portent sur le même thème ou en lien avec l'actualité.

[Connaitre Inserm](#)
[La recherche à l'Inserm](#)
[Information en santé](#)
[Actualités & événements](#)
[FAIRE UN DON](#)

Accueil > Actualités > Science > Les cellules rénales pourraient se régénérer

Les cellules rénales pourraient se régénérer

PUBLIÉ LE : 18/03/2022
 • TEMPS DE LECTURE : 4 MIN
 • ACTUALITÉ, SCIENCE

L'insuffisance rénale chronique est une maladie liée à la disparition de cellules clés pour le bon fonctionnement du rein : les podocytes. Son évolution est inéluctable et, à ce jour, on ne peut que la ralentir. Mais une nouvelle étude pourrait changer la donne : elle suggère en effet que les podocytes pourraient se renouveler, ouvrant la voie - si ce résultat se confirme - au développement d'un traitement régénératif.

Le rein est l'organe qui filtre les déchets métaboliques présents dans le sang pour les éliminer dans les urines. En vieillissant, et sous l'influence naïfiste de maladies comme le diabète ou l'hypertension artérielle, cet organe s'affaiblit au point de ne plus remplir parfaitement ses fonctions. On parle d'insuffisance rénale chronique, une maladie qui concerne près de 5 millions de Français. Lorsqu'on se penche plus précisément sur l'origine de cette maladie, une famille de cellules retient l'attention : les podocytes. Ce sont eux qui régèrent la filtration rénale et qui, la plupart du temps, sont détruits dans l'insuffisance rénale. « On ne connaît pas de mécanisme de régénération cellulaire dans le rein, comme cela existe dans le foie, explique Marina SIKIRI*. Mais les travaux que nous avons conduits suggèrent qu'il en existe bien un, modulé par une enzyme nommée "télomérase". Si ce mécanisme ne semble pas aussi efficace pour contrebalancer l'évolution d'une insuffisance rénale, nous posons l'hypothèse que le stimuler pharmacologiquement permettrait d'aider le rein à retrouver ses fonctions physiologiques. »

Une fonction annexe de la télomérase

La télomérase est une enzyme désormais bien connue dans les processus liés au vieillissement : elle assure la stabilité des extrémités des chromosomes, sans lesquelles les cellules meurent. Elle joue aussi un rôle dans les processus de

l'expression de leur rôle s'avère complexe, et sachant que des médicaments les cibles ont déjà été développés, de nouvelles approches thérapeutiques de l'insuffisance rénale pourraient donc émerger, à moyen terme.

Note :
 *Unité UMR 1181 Inserm/CNRS/Université Côte d'Azur, Institut de recherche sur le cancer et le vieillissement (IRCA), INCE

Source : M. Montandon et coll. Telomerase is required for glomerular renewal in kidneys of adult mice. *NPJ Regen Med* du 11 février 2022, DOI : 10.1038/s41531-022-00212-z

À lire aussi

C'est pas si simple : c'est quoi les télomères ?
C'est quoi

InterAging, un nouveau coup de pouce pour la recherche sur le vieillissement
Actualité, Institut

Insuffisance rénale

← **Titre**

← **Châpo**

← **1er paragraphe**

← **1er Intertitre**

← **Zone de rebond**

B.2 – Écriture des pages

L'ensemble des pages d'inserm.fr doivent pouvoir être lues et comprises par un public aussi large que possible.

Les phrases doivent être courtes, construites avec des verbes d'action, sans répétitions et peu de propositions, et le tout s'enchaînant de façon logique et fluide. L'usage des adverbes (« véritablement », « systématiquement », « réellement »...), des participes présents (« ayant », « souffrant », « permettant »...), des adjectifs mélioratifs (« incroyable », « spectaculaire », « formidable »...) ou encore l'accumulation de locutions adverbiales (« à ce moment-là en général ») est à limiter.

Les termes scientifiques pointus doivent être vulgarisés (i.e. suivis dans le texte d'une courte définition en termes communs ou définis dans le glossaire du site) ou même évités dès lors que c'est possible.

Les règles ortho-typographiques doivent être strictement respectées (notamment concernant l'utilisation des capitales). Les secrétaires de rédaction sont décisionnaires dans ce domaine (synthèse des règles ortho-typographiques de base en annexe).

La reprise (copier/coller) de textes diffusés sur d'autres sites est proscrite : cette pratique, contraire à la propriété intellectuelle, est préjudiciable pour le référencement d'un site web et affecte donc la visibilité de l'Inserm sur le web.

B.3 – Médias

Le site inserm.fr peut héberger des images (photos et infographies) et des documents (pdf et autres formats bureautiques). Les vidéos destinées au grand public sont hébergées sur la chaîne YouTube de l'Institut ou sur pod.inserm.fr (mais cette seconde plateforme est plutôt dédiée aux contenus destinés aux professionnels de la recherche). Les fichiers audio sont hébergés sur pod.inserm.fr ou sur des plateformes dédiées.

B.3.1 – Images

Les images hébergées dans la médiathèque d'inserm.fr doivent :

- Répondre aux exigences du **droit à l'image** et du **droit d'auteur** : le crédit d'une image (son propriétaire) ainsi que le nom de son auteur sont toujours précisés dans la légende de l'image (ex : ©Inserm + nom du photographe)
- Être au format **jpg**
- Ne pas excéder 1 Mo

Les infographies doivent être facilement compréhensibles (donc simples) et lisibles (contraste suffisant entre la couleur des textes et celui de l'arrière-plan, taille des textes et des détails suffisante, en particulier pour une lecture sur mobile). Il faut éviter les informations uniquement apportées via des couleurs (qui ne sont pas visibles par tous, en particulier par les personnes qui ont des troubles de la perception des couleurs).

Lorsqu'elles sont informatives et/ou légendées, les images sont obligatoirement décrites pour respecter les règles d'accessibilité (RGAA). Les descriptions courtes sont saisies dans le champ ALT associé à l'image. Pour les images complexes, les descriptions longues apparaissent dans un texte qui accompagne l'image (éventuellement dans un « accordéon »).

B.3.1.1 – Cas des images de « mise en avant »

- Elles respectent le format **1024 x 573 px ou un format homothétique**.
- Éviter les images avec un fond blanc.
- Éviter les images avec un texte qui correspond au titre de la page (car ce dernier s'affiche à côté !).

B.3.1.2 – Nommage des fichiers images

Les fichiers images sont nommés en respectant un principe qui permet de les sourcer et de les retrouver :

- Source_DescriptionImage (ex : InsermFGuenet_PortraitGillesBloch pour une photo de Gilles Bloch qui appartient à l'Inserm et qui a été réalisée par François Guénet)
- Source_DescriptionImage_FormatSpecifique, le cas échéant (ex : InsermFGuenet_PortraitGillesBloch_IMA pour le format « image de mise en avant » du portrait de Gilles Bloch)

Ne pas utiliser d'espace, ni de caractère accentué dans les noms de fichier.

B.3.2 – Documents

La mise en ligne de documents est à réserver à des situations particulières, par exemple pour la mise à disposition d'informations qui ont vocation à être imprimées. En règle générale, il est préférable d'intégrer les informations contenues dans un document directement dans une page web plutôt que de proposer le téléchargement d'un document : elles seront plus facilement trouvées par les moteurs de recherche et par les internautes.

Lorsque la mise à disposition d'un document téléchargeable est nécessaire, ce document doit :

- [respecter les règles d'accessibilité \(RGAA\)](#)
- ne pas excéder 5 Mo
- être correctement nommé : Source_TitreDuDocument_Date (ex : Inserm_ExpertiseCollectivePesticideSynthese_Juin2021) ou éventuellement Source_TitreDuDocument_NumeroVersion_Date (ex : Inserm_EdilbPVAdmissions_V2_Juin2022). Ne pas utiliser d'espace, ni de caractère accentué dans les noms de fichier.